

BAREME AGENCE

VENTE

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
1 € à 59 999 €	10 %
60 000 à 99 999 €	6 000 €
100 000 € à 149 999 €	6 %
150 000 € à 199 999 €	5,5 %
200 000 € à 249 999 €	5 %
250 000 € et au delà	4,5 %

les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf disposition contraire

LOCATION

Conformément au décret n°2014-890 du 1er août 2014 les honoraires imputables au locataire pour les prestations de visites, de constitution de dossier et rédaction du bail sont plafonnés à **8 € du m²**.

Les honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée imputables au locataire sont fixés à **3 € du m²**.

Les honoraires à la charge du bailleur ne sont pas plafonnés.

TERRAIN A BATIR	minimum 3000 € + 10 % du NV
FONDS DE COMMERCE	10 % du Prix de Vente
LOCAL COMMERCIAL	25 % du loyer annuel hors charges TTC
ESTIMATION (non suivie d'une mise en vente)	100 € TTC

Carte Professionnelle

CPI 8001 2018 000 027 269 CCI AMIENS-HAUTS DE FRANCE

Assurance de la Responsabilité Civile Professionnelle SERENIS ASSURANCES Police n°VD 7.000.001 / 15421

Garantie Financière Convention QBE n°65 - 548 / 15421